

CLUB DE MARCHE ECUREUIL-LA POSTE  
LA TOUR-DE-PEILZ

CHAMPIONNATS SUISSES (CS) 35 KM HOMMES - 10 KM FEMMES  
DIMANCHE 2 MAI 2010 - LA TOUR-DE-PEILZ

**R E G L E M E N T**

ORGANISATEUR	Club de Marche L'Ecoreuil - La Poste - 1814 La Tour-de-Peilz
PARTICIPATION	Ouverte à tous les marcheurs (licence Swiss Athletics pour les CS)
LIEU	Jardin Roussy - La Tour-de-Peilz Circuit de 1 km plat
CATEGORIES + DEPARTS	CS Hommes 35 km - départ 08h30 CS Femmes 10 km - départ 10h00 Hors CS : Hommes, Vétérans 10 km - départ 10h00 U 20 Juniors 10 km - départ 10h00 U 18 Cadets (ettes) A 5 km - départ 10h00 U 16 Cadets (ettes) B 3 km - départ 10h30 U 14 Ecoliers (ères) A 3 km - départ 10h30 U 12 Ecoliers (ères) B 2 km - départ 10h30 U 10 Ecoliers (ères) C 1 km - départ 10h30 Walking 5 km - départ 10h00 Appel : 15 minutes avant le départ
VESTIAIRES	Collège des Mousquetaires - Rue du Collège 6 - 1814 La Tour-de-Peilz Vestiaires ouverts dès 07h00
DOSSARDS	Jardin Roussy / ligne de départ
FINANCE D'INSCRIPTION	Hommes – Femmes – Vétérans – Femmes vétérans (W) - Juniors – Femmes junior Fr. 12.-- Autres catégories Fr. 8.-- Finance de start (CS Hommes + Femmes) Fr. 15.-- La finance de start sera remboursée avec le retour de la licence après la compétition Montant à verser en même temps que l'inscription au compte postal 18 - 2987 - 0 / Club de marche l'Ecoreuil - La Poste - 1814 La Tour-de-Peilz Dernier délai le 20 avril 2010
INSCRIPTIONS	A faire parvenir par e-mail à <a href="mailto:michel.martin3@bluewin.ch">michel.martin3@bluewin.ch</a> ou par poste à l'adresse suivante : Club de marche l'Ecoreuil - La Poste - Case postale 117 1814 <u>La Tour-de-Peilz</u> Dernier délai d'inscription : le 20 avril 2010, date du timbre postal faisant foi
RESULTATS ET DISTRIBU- TION DES PRIX	Le lieu et l'heure seront communiqués sur place.
REMARQUES	Les temps seront pris officiellement tous les 5 km. Le présent règlement et les résultats seront disponibles sur le site <a href="http://www.la.marche.ch">www.la.marche.ch</a> Possibilité de se restaurer sur place
GENERALITES	Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie et accident survenant avant, pendant et après l'épreuve. Pour tous les cas non prévus dans le présent règlement, les règlements IAAF RO Swiss-Athletics et FSM font foi.

La Tour-de-Peilz, le 13 mars 2010

Visé par le C.C. de la FSM



Frédéric Bianchi

Pour le CME - La Poste

Le Président : Claude Greber